



Communiqué du 20 février 2017

La maison des Cimes de l'Hospitalet-près-l'Andorre : L'emblème de l'innovation sociale dans un territoire rural de montagne

Faites du 8 mars une journée d'actions citoyennes concrètes en faveur du droit des femmes



La journée du 8 mars dédiée aux droits des femmes est une date importante pour le mouvement citoyen « Que la Montagne est Rebelle » emmené par Arnaud Diaz le charismatique élu de l'Hospitalet-près-l'Andorre, le petit village ariègeois. Pour que vive son nouveau projet : la Maison des Cimes, destinée aux mères célibataires avec enfants, l'association invite les citoyens & les élus nationaux à la soutenir via les réseaux sociaux et signer la pétition en ligne. Parallèlement, une lettre publique sera adressée au Ministère du logement.

Si on l'a naguère comparé au célèbre petit breton qui défendait son village contre les romains, force est de constater que le combat d'Arnaud Diaz est non seulement fédérateur mais crucial. Il s'agit de maintenir les services publics en montagne et l'aménagement équilibré des territoires et notamment la cohésion sociale et la solidarité entre les populations. En l'occurrence, la réinsertion des femmes et l'éducation des enfants au travers de la création d'une maison d'accueil. Le 8 mars prochain, il portera officiellement auprès des ministères concernés, une lettre publique, assortie des centaines de signatures qu'il aura recueillies.

La Maison des Cimes : un projet plébiscité par les territoires et les élus locaux

La maison d'accueil et de développement est une expérimentation de structure, un tremplin entre la sortie des centres d'hébergements temporaires et le logement autonome, pour des femmes célibataires avec enfants, accompagnées par des hôtes.

En parallèle, cette structure est un lieu de partage et de ressources pour tous les habitants de la vallée, un espace fédérateur de lien social.

Pour l'intégralité du projet : cliquez [ici](#)

Arnaud Diaz s'est basé sur les statistiques pour jeter les bases d'une opération qui lui a permis de mobiliser les élus locaux mais aussi de susciter l'intérêt de M. Cazeneuve, Premier Ministre qui est venu rencontrer l'élu local en décembre dernier.

- 85% des familles monoparentales ont pour chef de famille, une femme.
- Le taux des femmes vivant seules avec leurs enfants sous le **seuil de pauvreté s'élevait à 32%** en 2011, en Ariège).

Un projet dans le cadre de la loi Montagne qui vient d'être promulguée

La réalisation de ce projet **déjà financé à 80 %** - une gageure pour des programmes de ce type - est suspendue : la ministre du logement, Emmanuelle Cosse doit donner son agrément.

Qu'elle soit considérée comme un **CHRS** (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) qui dépend strictement du ministère du logement ou dénommée maison-relais (dépendant alors des Affaires sociales), la Maison des Cimes rentre dans le champ des expérimentations visées par la Loi Montagne.

En effet, les articles 1 & 8 de la loi Montagne nouvellement promulguée stipulent : « D'encourager les innovations techniques, économiques, institutionnelles, sociales et sociétales » mais aussi de prendre en compte les spécificités des territoires de montagne et de renforcer la solidarité nationale en leur faveur.

Une initiative innovante qui stagne faute d'agrément ou de décision politique au niveau de l'Etat

Depuis 3 ans en effet, grâce à la ténacité de l'équipe municipale et à l'implication de tous les acteurs locaux et régionaux que l'association a mobilisés : école, citoyens, parents d'élèves, etc. Ils ont pu effectuer toutes les démarches administratives. Malheureusement, cette belle initiative bute sur son caractère particulier qui nécessite une demande de dérogation en maison-relais ou en CHRS de la part de l'État.

« *Notre petit village de montagne porte un projet qui prouve la capacité des territoires ruraux à se mobiliser et à lutter pour leur avenir : La Maison des Cimes* » explique Arnaud Diaz dans la lettre qu'il a adressée le 20 décembre dernier à la Ministre du logement.

Depuis lors, il n'a toujours pas reçu de réponse. Et c'est pourquoi, il a décidé de s'appuyer non seulement sur [la pétition](#) qu'il avait déjà lancée et qui a recueilli plusieurs centaines de signatures mais bien entendu sur les réseaux sociaux pour amplifier le mouvement citoyen autour de ce projet qui devrait faire tache d'huile, non seulement parmi les élus de montagne mais également auprès de tous ceux des villages menacés de désertification.

A propos d'Arnaud Diaz, maire de l'Hospitalet-près-l'Andorre :

Arnaud Diaz, né le 27 janvier 1976 à Lavelanet (Ariège), est un homme politique français sans étiquette politique, engagé pour la défense et le développement des territoires de montagne. Il est devenu Maire de l'Hospitalet-près-l'Andorre en 2008 à l'âge de 32 ans, ce qui lui conférait le titre du plus jeune maire de l'Ariège. Pour défendre les services publics dans sa commune qui est la plus haute de ce département montagnard, il est à l'initiative en 2010 de la création de l'Association « Que la Montagne est rebelle ». Salarié à Ax Animation, il est en charge du développement et de la communication des activités culturelles d'Ax-les-thermes. En 2016, il obtenu le brevet de moniteur fédéral de ski alpin 1er degré qui lui permet de s'investir bénévolement dans l'encadrement des enfants du Ski Club d'Ax les thermes.



2

En savoir davantage :

Découvrez [ici](#) toutes les informations sur la Maison des Cimes.

[Le manifeste](#)

[La pétition](#)

[La boutique](#)

Que la Montagne est rebelle – Mairie de Merens & Mairie de L'hospitalet Près d'Andorre

www.quelamontagneestrebelle.com

Communication & coordination Virginie André : agence Soleiado virginie@soleiado.com Tél. 05 61 63 29 65

Relations médias : Marie-Pierre Medouga **06 22 78 71 38** @mapyntonga agencerp@orange.fr